

d'Halifax au Sénat. La Chambre haute gagnera au change. Je ne connais personne en Nouvelle-Écosse qui, depuis trente ans, s'intéresse davantage au bien-être non seulement de sa propre circonscription mais à celui du reste de la province ainsi que de l'ensemble du pays.

**M. J. H. Dickey (Halifax):** Monsieur l'Orateur...

**M. Knowles:** Le député senior d'Halifax.

**M. Dickey:** ...au nom de la circonscription d'Halifax, je signale que les nombreux amis et partisans de M. Isnor dans cette ville se réjouiront de l'honneur que lui confère cette nomination au Sénat. Ils savent au moins autant que nous combien cet honneur est mérité.

**M. L. A. Mutch (Winnipeg-Sud):** Je suis l'un des rares députés qui ont été élus pour la première fois en 1935. A ce titre je voudrais signaler le profit que j'ai retiré, en tant que député de l'Ouest, de l'amitié et des conseils de Gordon Isnor pendant les années qui se sont écoulées depuis lors. Mais ce n'est pas précisément de cela que je veux parler aujourd'hui. Il n'est personne ici qui ne se souvienne, à cause parfois d'une expérience personnelle, que pendant les années où Gordon Isnor a représenté ici le port d'Halifax, — ce qu'il ne nous a jamais permis d'oublier, — celui-ci était devenu un des grands centres stratégiques du Canada. Il est douteux que, pendant toutes ces années de guerre, il se soit trouvé un seul député, militaire ou pas, qui ait plus contribué que Gordon Isnor à entretenir les bons sentiments qui unissaient alors civils et militaires. Je n'aime pas parler ainsi: on dirait qu'il est mort. Pourtant, je n'aurai peut-être pas d'autre occasion de lui rendre cet hommage.

Je suis persuadé en mon for intérieur qu'il s'est trouvé des centaines, sinon des milliers de marins, de soldats ou d'aviateurs qui ont eu avec Gordon Isnor des contacts personnels et qui ont bénéficié de son aide amicale et de sa collaboration, dans ce port d'Halifax qu'ont traversé la plupart de nos militaires.

C'est pour ce motif, et parce que j'ai eu moi-même avec Gordon Isnor de multiples contacts, que je suis persuadé qu'eux comme nous se souviendront de ses bons offices et se réjouiront de ce qu'il ait été récompensé, — s'il s'agit toutefois d'une récompense, — par le premier ministre, qui vient de l'envoyer dans cet autre endroit où il sera en mesure, libéré des problèmes qui nous assaillent en cette enceinte, de prodiguer son amitié sincère aux hommes et aux femmes qui ont placé au-dessus de tout l'intérêt de leur pays.

[M. Carroll.]

**M. G. A. Cruickshank (Fraser Valley):** Parlant au nom de la province maritime du littoral du Pacifique, monsieur l'Orateur, et ayant été l'invité de M. Gordon Isnor, — je ne connais pas d'hôte plus agréable et on n'aurait pu nommer un homme plus courtois à ce poste, — je veux le féliciter. Par votre entremise, monsieur l'Orateur, je désire aussi dire au premier ministre et au Gouvernement que, de la côte du Pacifique, je suis à leur disposition.

**M. A. L. Smith (Calgary-Ouest):** Je désire formuler une plainte, monsieur l'Orateur. L'ouvrage *Parliamentary Procedure* de Bourinot renferme une liste de mots qui sont considérés comme antiparlementaires. A mon avis, il faudrait modifier l'article, de façon à faire entrer dans cette catégorie les remarques de quiconque, parlant d'un député nommé à l'autre endroit, dit qu'il a mérité une haute récompense.

**M. Mutch:** J'ai dit "s'il s'agit toutefois d'une récompense" et non que c'en est une.

#### BILL D'INTÉRÊT PRIVÉ

Le bill n° 152, tendant à modifier la loi de la *Canadian Red Cross Society*—M. Macnaughton.

#### LE COMMONWEALTH BRITANNIQUE

INTERVENTION À PROPOS D'UNE DÉPÊCHE DE PRESSE RELATIVE À LA POSITION DU CANADA—  
LE TITRE DU ROI

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. George A. Drew (chef de l'opposition):** Je voudrais poser une question au premier ministre. A la suite d'une dépêche de l'agence Reuter, venue hier de Capetown, dans laquelle le premier ministre de l'Afrique-du-Sud a affirmé que le Canada était mécontent de sa situation dans le Commonwealth, le premier ministre voudrait-il prendre les mesures appropriées afin de dissiper toute incertitude à ce sujet?

**Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre):** Je ne crois pas avoir à réfléchir longtemps, monsieur l'Orateur, pour pouvoir déclarer qu'à ma connaissance rien ne motive une telle déclaration de la part de qui que ce soit. Dans la dépêche il est question en outre de mécontentement au sujet du titre du roi. Cette opinion doit se fonder sur quelque résolution ou motion dont on a saisi la Chambre il y a une couple d'années et selon laquelle le titre de Sa Majesté n'était plus strictement conforme à la réalité. Personne ne s'est déclaré mécontent du titre, mais quelqu'un a déclaré ici il y a quelque temps que le titre ne cadrait plus avec la situation existant actuellement dans le